

LE CARNET

Avis de décès

Saint-Sauveur (Isère 38)

Françoise, son épouse
Ses cinq enfants et leurs conjoints,
Ses petits-enfants et son arrière-petite-fille,
Ses parents et amis,

ont la profonde émotion et douleur de vous faire part du décès de

Docteur Henri-Christian BAYART

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 19 septembre 2017.

Françoise BAYART,
2, rue des Perce-Neige - 38160 Saint-Sauveur

141429300

Béthune

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Roland FOUBET

Retraité de la ville de Béthune
Mayer honoraire de la confrérie des Charitables
de Saint Eloi de Béthune
Ancien combattant d'Algérie

survenu à Béthune, le 19 septembre 2017 à l'âge de 82 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 septembre 2017 à 10 heures, en l'église Saint-Vaast de Béthune, suivie de l'incinération au crématorium du Béthunois.

Réunion en l'église à 9 h 30.
Réunion au crématorium à 13 h 50.
L'offrande tiendra lieu de condolances.

Ni plaques, ni fleurs artificielles, s'il vous plaît.

De la part de
Marie-Thérèse FOUBET-BEUGNY, son épouse
François FOUBET,
Véronique et Jean-Christophe ACCOLEY-FOUBET, ses enfants
Ses petits-enfants,
Et toute la famille.

Dans l'attente des funérailles, Roland repose au salon funéraire des pompes funèbres Crespel, 156 rue Saint-Pry à Béthune. Les salons sont ouverts de 9 heures à 19 heures. La famille recevra de 16 heures à 18 heures.

Vos condolances sur www.pompesfunebres-crespel.com

Pompes Funèbres CRESPEL
156, rue Saint-Pry - BETHUNE ☎ 03.21.68.09.07

141450000

Béthune

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Madame Paulette CAMBLIN

Trésorière adjointe des anciens élèves du lycée Blaringhem de Béthune
Trésorière adjointe aux amis du musée Adhérents de Béthune Accueil
Membre de l'administration de l'ATPC

survenu à Béthune le 19 septembre 2017 à l'âge de 83 ans

Les funérailles religieuses auront lieu samedi 23 septembre 2017 à 10 heures en l'église Saint-Vaast de Béthune suivie de l'inhumation au cimetière Nord de la ville.

Réunion en l'église à 9 h 30.
L'offrande tiendra lieu de condolances.

De la part :

Dominique LEBAS (†), sa fille
Martine et Jean-Marc LEBAS-NOEPEL, sa fille et son gendre
Jean-Jacques LEBAS (†), son fils
Karine et son conjoint,
Cristelle et son conjoint,
Guillaume et sa conjointe,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et ses nombreux amis.

Dans l'attente des funérailles, Paulette repose au salon funéraire des pompes funèbres Crespel, 156 rue Saint-Pry à Béthune. Les salons sont ouverts de 9 heures à 19 heures.

Vos condolances sur www.pompesfunebres-crespel.com

29, rue des Tilleuls - 67810 Holzheim

Pompes Funèbres CRESPEL
156, rue Saint-Pry - BETHUNE ☎ 03.21.68.09.07

1414582300



Dunkerque

Madame Halima MARONNIER, son épouse
Madame Fatima ALI MOHAMED, sa maman
Yasmina, Donato, Ahmed, Mourad, ses enfants
Ainsi que toute la famille,

ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Bruno MARONNIER

survenu le mardi 19 septembre 2017, à l'âge de 57 ans.

La cérémonie funéraire aura lieu le vendredi 22 septembre 2017. Ses funérailles auront lieu à 9 h 30 (mise en bière au service mortuaire de l'hôpital de Dunkerque), suivies à 13 heures, de la prière mortuaire à la mosquée de Petite-Synthe et à 14 h 30, de l'inhumation au cimetière intercommunal de Teteqhem.

Merci de n'apporter ni plaques, ni fleurs.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1414645500



Beuvry

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Madame Raymonde DUCROQUET

née DELAVAL
Ancienne commerçante
Membre du club « Joie et Amitié » de Verquin

survenu à Béthune, le 19 septembre 2017 dans sa 81^e année.

Ses funérailles religieuses seront célébrées le samedi 23 septembre 2017, à 10 heures, en l'église Notre-Dame du Perroy de Béthune, suivies de l'inhumation au cimetière dudit lieu dans le caveau de famille.

Réunion en l'église à 9 h 30.
L'offrande tiendra lieu de condolances.

De la part de :

Monsieur et Madame Philippe DUCROQUET-JOSEPH,
Vincent, Alexandre et Maxime,
Monsieur et Madame Pascal DUCROQUET-HANNEDOUACHE,
Aurélien et Charlotte,
Monsieur et Madame Sébastien BAILLY-DUCROQUET,
Florent et Alex,
Monsieur et Madame Dominique DUCROQUET-LEPRÊTRE,
Léa et Camille,
Monsieur Jason LERNOULD et Mademoiselle Manon DUCROQUET,
Noé,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils

Tout la famille.

Dans l'attente de ses funérailles, Madame Raymonde DUCROQUET repose au salon funéraire des pompes funèbres Thorel, parc d'activités du Moulin à Beuvry (62660). La famille sera présente de 17 heures à 19 heures. Les salons sont ouverts de 10 heures à 19 heures.

Pompes Funèbres Michel THOREL - BEUVRY ☎ 03.21.65.17.13
MAZINGARBE ☎ 03.21.29.11.16 - NEUX ☎ 03.21.26.37.94
BULLY ☎ 03.21.29.10.22 - SAINS-EN-GOHELLE ☎ 03.21.29.12.63

1414609300



Vous vendez ? Profitez de l'efficacité de La Voix Annonces !

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Arrêté de décembre 2015 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales.
Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5.25 euros - Pas-de-Calais 5.25 euros.

Avis administratifs

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement
Section des Installations Classées

Commune de ROUVROY

ARRETE D'ENREGISTREMENT
DELIVRE A LA SOCIETE PARCOLOG GESTION
en vue d'exploiter un bâtiment à usage d'entrepasage

Par arrêté préfectoral du 1er septembre 2017, la Société PARCOLOG GESTION, dont le siège social est situé 17, rue des Tilleuls 78980 VOISINS LE BRETONNEUX, a été enregistrée en vue d'exploiter un bâtiment à usage d'entrepasage, sur la commune de ROUVROY, pour laquelle une consultation du public s'est déroulée du 3 avril 2017 au 3 mai 2017 inclus.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Une copie de cet arrêté est déposée aux archives de la Mairie et à la Préfecture - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement - Section des Installations Classées, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

1414394200

Enquêtes publiques

COMMUNE DE GRENAY

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'ELABORATION
DU PLAN LOCAL D'URBANISME ARRETE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Par arrêté n°2017-063 du 09 septembre 2017, le Maire de la commune de GRENAY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les objectifs de la révision sont d'actualiser le PLU à contenu POS en tenant compte de l'évolution du contexte démographique, économique et environnemental dans une démarche de développement durable, selon les axes suivants :

- Mener une réflexion sur les zones d'urbanisation future au regard des prévisions démographiques et des capacités des équipements publics ;
- Préserver la qualité du cadre de vie de la commune ;
- Protéger les qualités écologiques et paysagères de la commune.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme répond également à l'évolution du contexte législatif. A cet effet, Monsieur Pierre GUILLEMANT a été désigné commissaire enquêteur par décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille N° E17000125/59 en date du 22 août 2017.

L'enquête se déroulera à la mairie de GRENAY du lundi 9 octobre 2017 au jeudi 9 novembre 2017 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Des informations peuvent être demandées auprès de la Mairie de Grenay service urbanisme (téléphone : 03 21 29 95 45).

Durant toute la durée de l'enquête :

- les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public, sous format papier, aux jours et heures d'ouverture légale de la mairie.
- le dossier pourra être consulté par voie électronique sur le site internet de la commune de GRENAY à l'adresse suivante : www.grenay.fr (onglet : enquête publique PLU)
- un poste informatique sera mis à la disposition du public pour consultation du dossier dématérialisé à la médiathèque estaminé aux jours et heures d'ouverture (via le site de la ville - onglet : enquête publique PLU)

Un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sera ouvert, sur lequel le public pourra présenter ses observations, propositions ou contre-propositions.

Les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : "Monsieur le commissaire enquêteur - Mairie place Pasteur 62160 GRENAY".

Ou par courrier électronique, du 9 octobre 2017 à 08h00 au 9 novembre 2017 à 17h00, à l'adresse suivante : enquete@publiqueplu@grenay.fr

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- le lundi 9 octobre de 08h30 à 12h00
 - le samedi 21 octobre de 10h00 à 12h00
 - le vendredi 3 novembre de 08h30 à 12h00
 - le jeudi 9 novembre de 14h00 à 17h00
- L'enquête publique sera close le jeudi 9 novembre 2017 à 17h00 (courriers et courriels compris).

A l'issue de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui renverra, sous huisserie, Monsieur le Maire pour lui communiquer les observations du public consignées dans un procès-verbal de synthèse.

Monsieur le Maire disposera d'un délai de 15 jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire enquêteur transmettra son rapport relatif au déroulement de l'enquête publique et ses conclusions motivées à Monsieur le Maire de Grenay et à Monsieur le Président du Tribunal administratif de Lille dans un délai de trente jours à compter de la fin de l'enquête publique.

Pendant un an, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Grenay, et mis en ligne sur le site internet de la commune : www.grenay.fr

Le dossier d'enquête publique comprend :

- les différents arrêtés et délibérations relatifs à l'élaboration du plan local d'urbanisme, la désignation du commissaire enquêteur, la copie de l'avis de mise en enquête publique, les copies des publications légales et des autres moyens d'information

- un dossier comportant notamment : un rapport de présentation, le PADD, les OAP, le règlement écrit et ses annexes, 2 plans graphiques de zonage

- les avis des personnes publiques associées et consultées ;

- la décision préfectorale de non soumission du projet à évaluation environnementale ;

- la demande de création de servitude sur les terrains N° 58 et SBA sites classés UNESCO

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, des observations du public ou des personnes publiques associées, sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Mairie de GRENAY.

1413991000